

## Les partis politiques burundais bientôt financés par l'Etat

PANA, 26 avril 2011 Bujumbura, Burundi - Les partis politiques représentés au Parlement du Burundi pourront bientôt bénéficier du financement des pouvoirs publics grâce à la nouvelle loi portant fonctionnement des partis politiques adoptée lundi par l'Assemblée nationale. La nouvelle loi durcit par ailleurs les conditions d'agrément des partis politiques au Burundi où on compte 44 formations politiques sans différences notables dans leurs projets de société. Désormais, tout nouveau parti politique sera tenu de réunir plus d'un millier de membres fondateurs pour prétendre à l'agrément qu'auparavant, une centaine suffisait.